



# La Commune

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS-1871



2006  
AUTOMNE-HIVER  
NUMÉRO  
29

**NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SE TIENDRA  
LE SAMEDI 9 DÉCEMBRE 2006 À 14 HEURES  
À LA BOURSE DU TRAVAIL, SALLE JEAN JAURÈS,  
3, RUE DU CHÂTEAU-D'EAU, 75010 PARIS.  
MÉTRO RÉPUBLIQUE.**



## Le soixante-dixième anniversaire du Front Populaire

Tout a commencé le 6 février 1934 quand les ligues d'extrême droite tentent de renverser la République sous prétexte d'un scandale financier où sont compromis des hommes politiques radicaux (l'affaire Stavisky). Les raisons profondes de cette situation explosive sont liées à la situation économique que connaît la France de 1930 à 1935 et qui est une répercussion de la crise mondiale. Les ouvriers subissent les conséquences d'une conjoncture peu favorable (bas salaires et chômage). Le 9 février 1934, les Communistes ripostent énergiquement à la menace fasciste. Leur action est durement réprimée par la police hostile à la gauche républicaine. Le 12 février 1934, les grandes centrales syndicales (C.G.T. - C.G.T.U.) s'associent pour déclarer la grève générale et c'est aussi la première ébauche du rassemblement des partis de gauche. La puissante manifestation antifasciste du cours de Vincennes sera la

réplique populaire au 6 février. Le 12 juillet 1934 est signé un pacte d'unité d'action socialo-communiste et le 14 juillet 1935, le grand défilé de la Bastille au cours de Vincennes, consacre la création du Front Populaire par les Communistes, les Socialistes et les Radicaux.

Le 25 mars 1936, C.G.T. et C.G.T.U. réalisent l'unité syndicale tant souhaitée par les travailleurs. Le 3 mai 1936, le Front Populaire remporte un succès important aux élections législatives. Le 4 mai, le gouvernement Léon Blum est constitué avec le soutien des Communistes. A la suite d'un mouvement gréviste sans précédent, accompagné d'occupation d'usines, des négociations s'engagent entre la délégation syndicale ouvrière et la délégation patronale. «Le mouvement gréviste de juin 1936 est le plus gigantesque qu'ait jamais connu le mouvement ouvrier français» déclarent Monmousseau et Frachon. Dans la nuit du 7 au 8 juin 1936, les



### La Barricade

**Edouard Manet (1832-1883)**

Peintre né et mort à Paris. Il fut un des maîtres de l'impressionnisme. Pendant la Commune, il devient membre de la Commission des statuts en compagnie d'Alavoine, de Da Costa.

La répression inspire à Manet deux lithographies célèbres : «La Barricade» et «Guerre civile». Les années de réaction politique qui suivirent le furent aussi dans le domaine artistique. Courbet, fut au Salon de 1872, déclaré «indigne d'exposer».

La réprobation atteint Delacroix, Corot, Millet, Daumier...

L'offre faite par Manet de décorer la salle des séances du nouvel Hôtel-de-Ville fut laissée sans réponse. «Peindre une série de compositions représentant «le Ventre de Paris» c'était pour le pouvoir d'alors, glorifier le Paris qui avait fait la Commune.

accords de Matignon sont signés. C'est une victoire dont les revendications légitimes sont satisfaites : augmentation générale des salaires, semaine de quarante heures, création des Conventions collectives, congés payés, reconnaissance de l'exercice du droit syndical, élection des délégués d'entreprise. Pain, Paix et Liberté sont les mots d'ordre de la grande fête du Front populaire le 14 juillet 1936. Elle rassemble un million de participants. L'écrivain André Malraux qui, à cette époque, n'est pas encore un homme politique, vit intensément cette période inoubliable de l'histoire sociale.

Il note, brièvement et sans emphase, ses impressions journalières : Juin 36 a fait de l'ouvrier un homme libre, fier de sa condition ouvrière. Il n'y a qu'un précédent à cette libération totale, c'est la Commune de Paris en 1871 (il ne s'agit pas de la reproduc-

tion littérale de la note de Malraux mais de son esprit). Ce rapprochement audacieux entre la Commune et le Front populaire symbolise la dignité retrouvée de travailleur qui peut enfin discuter sur un pied d'égalité avec son exploiteur. Hélas ! L'euphorie de la victoire sera brève. Le 18 juillet 1936, le soulèvement militaire du général Franco contre la République espagnole, avec l'appui de l'Italie fasciste et de l'Allemagne hitlérienne, vient assombrir l'horizon politique. Sinistre prélude à la Seconde Guerre mondiale. Le Front populaire va s'effriter dans son combat inégal contre le mur de l'argent et les 200 familles vont rétablir leur pouvoir, un moment ébranlé.

**Marcel Cerf**

1. André Malraux, Carnet du Front Populaire, 1935-1936, p. 59, Gallimard.



## Honoré Daumier au «Ratapoil»...



Dans un angle d'une salle de restaurant\* se trouve un automate unique en Europe. Vous pouvez lui commander un dessin, il s'exécute avec dextérité.

Ce personnage se nomme Honoré Daumier, né en 1808 à Marseille, décédé en 1879 à Valmondois et inhumé au cimetière du Père-Lachaise à Paris.

Dessinateur, peintre, lithographe, sculpteur, une caricature irrévérencieuse

de Louis-Philippe lui vaudra 6 mois de prison (Gargantua, 1832). Il continua cependant à défendre ses

idéaux libéraux, il caricatura les notabilités politiques et prit pour cible les travers et ridicules bourgeois en popularisant le type «Ratapoil».

Merci aux restaurateurs pour cette belle idée de faire revivre l'ami Honoré.

**Alice Belem**

\* Le «Ratapoil»  
43, Grande-Rue  
95760-Valmondois



## Lissagaray, le «Michelet de la Commune», «mousquetaire de la Sociale»



Ceux qui ont lu des ouvrages sur la Commune de Paris ne peuvent ignorer le nom de Lissagaray, dont l'Histoire de la Commune de Paris publiée en 1876, reprise en 1896 avec une nouvelle préface de l'auteur dans une version définitive, et constamment rééditée au long du XX<sup>e</sup> siècle (1), reste un classique, un ouvrage de référence. Mais si des Communards qui n'ont pas nécessairement joué un rôle essentiel font plus ou moins régulièrement l'objet d'articles ou de conférences, si des associations se sont constituées pour perpétuer le souvenir et les idées de certaines personnalités du mouvement ouvrier de l'époque, tel n'est manifestement pas le cas de Lissagaray.

Je ne cache pas que mes origines béarnaises et mon nom, qui est celui d'une rivière de la Basse-Navarre, ne sont pas tout à fait étrangers à une certaine proximité avec ce Gascon qui portait le patronyme basque de ses ancêtres (Lissagaray = l'église d'en haut) et que la ville d'Auch honore d'une stèle pas très éloignée, sur les bords du Gers, de la statue de d'Artagnan.

Chacun pourra juger qu'il mérite un autre sort que celui qui lui est fait (2).

Né à Toulouse en 1838, mort à Paris en 1901, cet homme plutôt petit et trapu, d'allure militaire, était connu pour son indépendance d'esprit, son tempérament fougueux, son courage physique allié à une détermination politique sans défaillance, qui l'ont conduit à des duels dont le plus célèbre fut celui qui l'opposa à son cousin Paul de Cassagnac, un «mameluck» du Second Empire. On a dit parfois, pour minimiser ses mérites ou émettre des doutes sur sa qualité d'é-

crivain, que Lissagaray fut l'homme d'un seul livre - bien qu'il ait écrit d'autres ouvrages aujourd'hui introuvables (3) - en considérant avec quelque injustice que son «Huit journées de mai derrière les barricades» publié dès 1871 n'était qu'une simple préparation de son grand œuvre.

Dans ces deux principaux écrits, les événements de la Commune de Paris sont décrits et analysés presque à chaud, et bouleversent encore le lecteur comme de véritables reportages réalisés par un correspondant

de guerre, ou plutôt «correspondant de révolution» selon le mot de l'historien Jean Bruhat. «Simple du rang», «ni membre, ni officier, ni fonctionnaire de la Commune» ainsi qu'il l'a lui-même souligné, Lissagaray s'est fondé sur sa connaissance personnelle et directe de l'événement auquel il a participé dans les rangs de la Garde nationale, combattant sur les barricades.

Au cours de son exil à Londres, de 1871 à 1880, il a bénéficié des conseils de Karl Marx, qui s'est employé à faire réaliser une bonne traduction allemande de son livre, alors qu'Eleanor, la fille cadette du

maître, sa fiancée malgré l'opposition paternelle, en écrivait la première traduction anglaise. Pendant des années, Lissa, ainsi que ses compagnons l'appelaient, a fait œuvre d'historien, recherchant les témoignages, remettant sans cesse son texte sur le métier «car, écrivait-il, le vainqueur guettera la moindre inexactitude pour nier tout le reste». Son livre était une analyse critique, équilibrée, car «celui qui fait au peuple de fausses légendes révolutionnaires, celui qui l'amuse d'histoires chantantes, est aussi criminel que le géographe qui dresserait des cartes menteuses pour les

**AU COURS DE SON EXIL  
À LONDRES,  
DE 1871 À 1880,  
IL BÉNÉFICIE DES CONSEILS  
DE KARL MARX,  
QUI S'EST EMPLOYÉ  
À FAIRE RÉALISER  
UNE BONNE TRADUCTION  
ALLEMANDE DE SON LIVRE.**



navigateurs». Une appréciation d'autant plus remarquable qu'elle était formulée quelques années à peine après les événements.

Tout cela explique pourquoi son oeuvre a gardé toute sa fraîcheur et résisté à l'usure du temps.

Personnage aux multiples facettes, Lissagaray a commencé sa carrière à Paris dans les années 1860 comme animateur des «Conférences littéraires de la rue de la Paix» avec le concours de personnalités déjà célèbres ou qui le deviendront, Jules Vallès, Eugène Pelletan, Charles Floquet, Elisée Reclus... et une conférence retentissante sur Alfred de Musset.

Il fut un orateur républicain écouté dans les nombreuses réunions publiques qui se tinrent à Paris après la publication de la loi de 1868, et lors de la campagne plébiscitaire de 1870, pourchassé par les tribunaux de Napoléon III. Pendant la guerre franco-allemande, après le désastre de Sedan, il exerça les fonctions de commissaire de guerre dans les armées de la République levées par Gambetta.

Mais Lissagaray était avant tout un journaliste. Déjà, sous l'Empire, il avait fait ses premières armes dans le métier comme rédacteur en chef de »l'Avenir du Gers», puis collaboré à divers journaux, «La Réforme» de Vermorel, «La Marseillaise» de Rochefort, et pendant les événements de la Commune, il publiera deux journaux éphémères, «L'Action», et «Le tribun du peuple». Après son retour d'exil, en 1880, il a tenu une place marquante dans la presse de tendance socialiste, par des journaux qu'il a fondés, et dont il était le directeur ou le rédacteur en chef. «La Bataille», seul quotidien politique se réclamant du socialisme avant la parution du

«Cri du peuple» de Jules Vallès, reparaisant après une interruption de trois années pour mener une ardente bataille contre le général Boulanger alors que d'autres anciens Communards pactisaient avec lui ou restaient en dehors de l'action sur le fondement d'analyses contestables du type «Ni Ferry ni Boulanger». Puis «La Grande Bataille» pour «la France aux républicains», contre les corrompus du scandale de Panama, et des collaborations occasionnelles à diverses autres publications. Dans la continuité des activités littéraires

de sa jeunesse, il dotait ces journaux, ce qui était plutôt novateur pour la presse de l'époque, de rubriques consacrées à la littérature, au théâtre et aux arts.

Ce redoutable polémiste, qui écrivait quotidiennement un éditorial pendant une dizaine d'années, était connu bien au-delà de l'audience des journaux où il écrivait. Les témoignages de ses contemporains concordent pour le considérer comme une des meilleures plumes, avec Jules Vallès, parmi les journalistes de cette mouvance socialiste dispersée et divisée en chapelles. Les titres de ses arti-

cles faisaient mouche, il avait des trouvailles dans un style riche, coloré, incisif, affublant ses adversaires ou les personnalités politiques qu'il combattait de surnoms ridicules. Il était aussi un maître formateur de nouveaux talents et des journalistes voués à un certain renom lui doivent beaucoup.

Journaliste militant, il était engagé dans les luttes politiques et sociales, candidat aux élections législatives de 1885 et 1893 et à plusieurs élections partielles, non pour obtenir un siège, mais pour exprimer ses idées. Des idées qui ne manquaient pas d'originalité,

**CE REDOUTABLE  
POLÉMISTE, QUI ÉCRIVIT  
QUOTIDIENNEMENT  
UN ÉDITORIAL PENDANT  
UNE DIZAINE D'ANNÉES,  
ÉTAIT CONNU BIEN  
AU-DELÀ DE L'AUDIENCE  
DES JOURNAUX  
OÙ IL ÉCRIVAIT.**



# Histoire

## Lissagaray... (suite)

marquées d'un anticonformisme qui le situait en dehors de toute discipline et le conduisait parfois à des conflits et à des accrochages violents, notamment avec Paul Lafargue et son épouse Laura, une des filles de Karl Marx qu'il exérait pour des raisons où s'entre-mêlaient les divergences politiques et les ressentiments liés à la plaie ouverte que représentait la rupture imposée avec Eleanor. Toute sa vie, Lissagaray, personnage inclassable, est resté fidèle à la République, aux libertés, aux aspirations ouvrières, à la recherche de l'unité du mouvement socialiste.

On a bien raison de penser qu'il fut le «Michelet de la Commune» par son incomparable «Histoire de la Commune de Paris», et qu'il fut aussi un «mousquetaire de la Sociale» par un clin d'œil à ses origines gasconnes, à ses convictions, et aux combats de sa plume alerte.

**René Bidouze**

1. L'ouvrage de Lissagaray a été réédité par différentes maisons d'édition, notamment en 1909, en 1929

avec une préface d'Amédée Dunois, puis en 1947, en 1967 et 1969 avec une préface de Jean Maitron, en 1971 à l'occasion du centenaire de la Commune, et plus récemment, en 1990 et 1996, sans parler des éditions anglaises et allemandes et en d'autres langues. Jean Bruhat a écrit une préface de «Huit journées de mai derrière les barricades» en 1975.

2. René Bidouze, «Lissagaray la plume et l'épée», Editions ouvrières, Collection La part des hommes, 238 pages, 1991.
3. Jacques Bonhomme. «Entretiens de politique primaire», écrit pendant une incarcération à la prison Sainte-Pélagie, «Catéchisme républicain», également écrit à la fin du Second Empire, deux pamphlets, «Vision de Versailles» et «Rouge et noir», publiés à Londres pendant l'exil, des anecdotes sur les femmes de la Commune, un ouvrage anonyme de fiction «Plus d'Angleterre» publié en 1887.



## Paschal Grousset le Communard et... Jules Verne



Trois romans de Jules Verne ont pour origine le texte d'un autre écrivain, Paschal Grousset, ancien délégué aux Affaires étrangères de la Commune de Paris. Condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée en Nouvelle-Calédonie en septembre 1871, il s'évade de la presqu'île Ducos en 1874 avec cinq de ses camarades (Rochefort, Jourde, Pain, Ballière et Grantille), pour s'établir ensuite à Londres où il cherche à vivre de sa plume. Il prend alors contact avec l'éditeur Pierre-Jules Hetzel, qu'il avait déjà rencontré en 1869, grâce à son cousin Adrien Hébrard le directeur du journal «Le Temps». Hébrard est originaire d'un petit village de Grisolles, dans le Tarn-et-Garonne, où Grousset a passé son enfance. Exilé à Londres, il propose à Hetzel, en 1875, un manuscrit intitulé «L'héritage de Langevol».

Hetzel n'apprécie guère ce texte, mais lui achète néanmoins le manuscrit pour qu'il soit réécrit par une autre écrivain. Ainsi «L'héritage de Langevol» deviendra, par la plume de Jules Verne, «Les 500 millions de la Bégum» et sera édité en 1879.

Dans leur correspondance, Hetzel et Jules Verne en parlent à mots couverts sous le «nom de code» de «roman de l'abbé», l'abbé Gaston de Manas, vicaire à Notre-Dame-de-Lorette et lui aussi originaire du Tarn-et-Garonne, servant d'intermédiaire entre l'exilé et l'éditeur.

Un deuxième manuscrit subira le même sort. «Le diamant bleu», entrepris en 1880, deviendra «L'étoile du Sud» publié en 1884. Le troisième roman d'aventures réécrit par Jules Verne a un statut différent. Il se traduit par la double signature de Jules Verne et de André Laurie (pseudonyme de Paschal Grousset). Ce roman

est publié hors du cycle des «Voyages extraordinaires». Le manuscrit d'origine est peu retouché, et Hetzel finit par reconnaître la qualité de la plume de Grousset. Il publiera de nombreux romans d'aventure, d'imagination scientifique, et une série intitulée «La vie de collègue dans tous les temps et tous les pays». Paschal Grousset est aussi l'auteur de la première traduction en français du célèbre roman de Stevenson, «L'île au trésor». Sous le pseudonyme de Philippe Daryl, il publie chez le même éditeur une série intitulée «La vie partout».

Aujourd'hui, les manuscrits originaux des deux premiers textes «revisités» par Jules Verne à la demande de son éditeur ayant disparu, on ne peut que faire de prudentes approches sur son apport, grâce notamment à la correspondance qu'ils ont échangée. Cela pose encore aujourd'hui des difficultés quant à la prise en compte de ces textes pour l'étude



des «Voyages extraordinaires». L'intérêt de cette histoire éditoriale réside aussi dans le caractère croisé de l'inspiration des deux auteurs, dont les romans publiés dans le «Magasin d'éducation et de récréation». Au fil de la correspondance qu'ils entretiennent chacun avec leur éditeur, ils évoquent d'ailleurs parfois la proximité de leurs travaux. Leurs romans font l'objet de comptes rendus communs au moment des étrennes. André Laurie est parfois présenté comme le «disciple», le «cadet» ou le «rival» de Jules Verne. Grousset confie d'ailleurs à son éditeur, le 31 décembre 1879, avoir beaucoup appris de Verne. Qui sait si le travail de réécriture de Jules Verne n'a pas contribué à la naissance de l'écrivain André Laurie ?

**Xavier Noël**

*Auteur d'un mémoire de Maîtrise de Lettres Modernes à l'Université de Nantes (1981-1982)*

## Rossel, la mise au point...



C'est une parenthèse : «Rossel (un capitaine de carrière à la Commune après avoir été écœuré par la capitulation de Bazaine à Metz)...» (1).

C'est un peu court, et pas tout à fait juste. Rossel, certes «écœuré», ne se contente pas de cet écœurement mais s'évade après la capitulation et part se mettre à la disposition de Gambetta.

Ce n'est qu'ensuite, après l'armistice, que le lieutenant-colonel (et non pas «capitaine») Rossel se met, le 20 mars, à la disposition de la Commune. Le 1<sup>er</sup> mai il sera nommé «délégué à la guerre», poste dont il démissionnera dix jours plus tard. Arrêté par les Versaillais le 8 juin, condamné à mort, il sera fusillé le 28 novembre 1871 (2).

Grand écrivain sans doute, pas révolutionnaire, un tantinet naïf comme bien d'autres avant et après lui, Chateaubriand, vers 1830, prophétise : «Un temps viendra où l'on ne concevra pas qu'il fût un ordre social dans lequel un homme comptait un million de revenu, tandis qu'un autre n'avait pas de quoi payer son dîner» (3).

«Un temps viendra...». Sûrement...

**Joseph Siquier**

1. «Les voix de la Liberté». Michel Winock, Seuil, 2001.
2. Bruhat, Dautry, Tersen : «La Commune de 1871». Editions sociales, 1961, p. 414.
3. «Les voix de la Liberté». Michel Winock, Seuil, 2001.

## Amouroux, un Communard tricolore

**Un incident informatique, indépendant de notre volonté, a amputé de quelques lignes l'article de notre ami Alain Dalotel sur ce Communard méconnu. Nous lui présentons, ainsi qu'à tous nos lecteurs, toutes nos excuses. Nous publions ci-dessous le dernier paragraphe de cet article.**

**L'occasion nous est donnée de rappeler que les procès verbaux de la Commune de 1871 ont été sauvés de justesse de l'incendie de l'Hôtel-de-Ville par Charles Amouroux et son ami Gustave Mayer. Celui-ci, sur les indications d'Amouroux, se rendit à l'Hôtel-de-Ville peu de temps avant son incendie, et, passant tous les contrôles, se saisit des précieux documents. Amouroux déporté en Nouvelle-Calédonie, il les conserva durant tout ce temps, et les lui restitua à son retour. Il faut savoir que Gustave Mayer était assez peu engagé dans les événements\* de la Commune (il fut membre de la Commission des statuts). Saluons cette amitié exemplaire et rendons hommage au courage de cet «anonyme», sans qui nous ne disposerions pas aujourd'hui de ces documents si précieux et si émouvants.** Le Comité de Rédaction

### Obsèques en tricolore



Fin Mai 1885, la maladie d'Amouroux - on parle de phtisie à laquelle s'ajouterait une fièvre typhoïde - s'aggrave d'un coup et il meurt le 23. Une disparition saluée ainsi par un journal conservateur : «Quoique de profondes divergences politiques nous séparassent de lui, nous avons conçu une telle estime pour son caractère, et nous avons exprimé avec tant de sincérité l'admiration que nous avait inspiré son rôle en Nouvelle-Calédonie pendant la révolte des Canaques, que des relations cordiales existaient entre lui et plus d'un rédacteur de ce journal. [...] Le député intransigeant qui meurt aujourd'hui, laissant une jeune veuve inconsolable, était en même temps un bon Français ; nous ne saurions l'oublier, et nous tenons à exprimer aux siens tous nos regrets». L'enterrement de «Monsieur Amouroux député de la Loire» (dixit le commissaire Clément) se déroule du début à la fin «dans le plus grand ordre». On ne signale aucun incident lorsque la troupe rend les honneurs militaires au «député défunt», malgré la présence de 6 à 7 000 personnes. Lorsque le convoi quitte la maison mortuaire suivi par une trentaine de députés «avec leurs insignes», un grand nombre de conseillers municipaux, cinq corporations avec leurs bannières, plusieurs loges maçonniques dont celle des «Droits de l'homme», des représentants des comités radicaux, de «L'Alliance socialiste républicaine», de «La Libre pensée», et une foule de manifestants évaluée à 3 500 ou 4 000

personnes, une brigade de gardiens de la paix l'accompagne sur le côté droit sans que cela pose problème. On remarque aussi de nombreux représentants de la presse dans ces obsèques médiatiques qui attirent jusqu'à 10 000 curieux.

Si l'on note le déploiement de trois drapeaux rouges dans le cimetière, il n'en reste pas moins que la cérémonie avec les élus et son caractère corporatif est «respectable». Un rapport de police précise que «peu de socialistes ont suivi le convoi» ; contrairement aux journées précédentes «les anarchistes ne se sont pas montrés» affirme un autre, bien qu'un indicateur en repère une vingtaine. Ceux-ci se font discrets. Il est cependant probable que ce sont eux qui ont crié «Vive la Commune !» au moment de l'apparition des drapeaux rouges, la foule restant indifférente. Pour sa part le commissaire Clément n'a rien entendu puisqu'il rapporte qu'«aucun cri séditieux n'a été poussé» ni à l'entrée ni à la sortie de la nécropole. Une seule exception remarquée : ce cri anonyme de «Vive la Commune !» pendant le discours d'Eudes qui parle au nom des Anciens combattants de 1871 devant le caveau provisoire. Un informateur conclut ainsi ses observations : «Il n'y avait pas de groupes révolutionnaires proprement dit mais seulement quelques socialistes isolés». A la fin de la cérémonie, ils ne sont qu'une dizaine «d'individus», des anarchistes, à se rendre sur «la tombe des Fédérés» tandis que la foule se disperse rapidement et très calmement.

Alain Dalotel





## Le drame du passage Barrault



A quelques pas du siège des Amis de la Commune rue des Cinq-Diamants, le passage Barrault descend en pente assez raide sur la rue Barrault qui, en 1871, domine la vallée de la Bièvre.

Au temps de la Commune, le passage porte le nom de son propriétaire, le pharmacien Dubois qui, fortune faite, s'est retiré dans cette agreste venelle. Il habite un grand pavillon entouré d'un jardin. Une servante dévouée est à ses petits soins. Dubois s'est acquis, à peu de frais, une réputation de philanthrope en distribuant gratuitement quelques médicaments aux indigents du quartier. Paternaliste, il prêche la bonne parole aux travailleurs de son entourage, leur conseillant respect et soumission aux autorités. Depuis l'instauration de la Commune, il ne cesse de brocarder ouvertement les Fédérés et il leur prédit en ricanant que, tôt ou tard, ils seront battus à plate couture par les Versaillais. Dans la journée du 23 mai 1871, les gardes de la 2e Cie du 101e Bataillon construisent une barricade à l'extrémité du passage et ils demandent à Dubois l'autorisation de pénétrer dans son jardin pour en créneler le mur.

Le pharmacien refuse et dit à quelques-uns des Fédérés qui sont aussi ses locataires : «Au lieu d'élever des barricades, vous feriez mieux de me payer l'argent que vous me devez.» L'un d'eux répond : «Sois sans crainte, mon vieux, on te paiera !» Dubois n'a jamais digéré le décret du 3 mars 1871 faisant remise aux locataires des trois derniers termes de loyer.

Le lendemain, 24 mai, il aperçoit de sa fenêtre le facteur qui traverse le passage ; il lui demande s'il est

vrai que les Versaillais sont entrés dans Paris. Le facteur ayant confirmé le fait, le pharmacien exulte, il narque les Fédérés qui s'affairent à la barricade. Il leur lance des quolibets et les provoque méchamment.

Les combattants ripostent ; on le traite de «réactionnaire». Dubois répond : «Si je suis réactionnaire, vous n'êtes que des canailles !» Un garde lui crie, excédé : «Oui, mais avant que les Versaillais soient ici, on aura réglé ton affaire, car ton compte est bon !»

Consciente que la querelle s'envenime, la servante conseille à son maître d'abandonner la place et de chercher un asile chez des amis. Ils s'en vont vers quinze heures, mais le factionnaire qui garde la barricade, soupçonnant quelque trahison, les empêche de passer et tire un coup de semonce pour leur faire rebrousser chemin. Ils regagnent alors précipitamment leur domicile.

Dans l'atmosphère fiévreuse des combats pour la prise de la Butte-aux-Cailles, les passions sont exacerbées. Les Fédérés veulent neutraliser Dubois. Celui-ci se réfugie au premier étage et lance contre ses

assaillants le contenu d'un flacon d'acide sulfurique. Trois gardes sont sérieusement brûlés au visage. Puis, Dubois jette un pot de fleurs à la tête d'un jeune homme de 19 ans, Jean-Pierre Rouillac. Ensuite, le forcené brandit un revolver mais ses poursuivants, plus rapides, tirent dans sa direction, et Dubois s'écroule, foudroyé. Qui a porté le coup fatal ? Nul ne le sait. On traîne le corps sur le balcon et, le lendemain, il sera enfoui au fond du jardin. Rouillac réussit à fuir lors de l'occupation de la Butte-aux-Cailles par l'armée régulière. Il



## Le drame du passage Barault (suite)

se croit à l'abri des poursuites et, le 28 mai il déjeune dans un petit restaurant, 13 rue de Pot-de-Fer. Après un repas, peut-être trop arrosé, il parle des événements tragiques auxquels il a été mêlé. Son compagnon, Garochot, lui aussi du 101<sup>e</sup>, se montre plus discret.

Rouillac évoque imprudemment l'exécution du sieur Dubois. Pauline Lenoir, la patronne de l'estaminet, va s'empresse de dénoncer le jeune homme, en déformant ses propos.

Jean-Pierre Rouillac est né le 27 février 1852 à Lacaze, arrondissement d'Espalion (Aveyron). Comme beaucoup d'Auvergnats qui ne trouvent pas de travail au pays, il est allé chercher un emploi à Paris où il arrive en 1868 pour exercer le métier de journaliste. Garde mobile pendant le premier siège, il est incorporé au 101<sup>e</sup> Bataillon de la Garde nationale fédérée, le 21 mars 1871. Il participe aux différentes campagnes de cette unité, particulièrement à Neuilly et dans les tranchées de Cachan. Il est rentré dans Paris

le 22 mai et reste aux barricades jusqu'au 25 mai.

Rouillac est d'abord accusé d'avoir participé à l'assassinat des Dominicains d'Arcueil, bien que sa compagnie ne fût pas sur les lieux ; il est cependant condamné à la déportation en enceinte fortifiée, par le 6<sup>e</sup> Conseil, le 17 février 1872.

Mais il n'est pas quitte pour autant, car l'affaire du sieur Dubois fait l'objet d'une instruction spéciale confiée au 14<sup>e</sup> Conseil, siégeant à Saint-Cloud, la plus terrible juridiction militaire. Rouillac est interrogé par le rapporteur du 14<sup>e</sup> Conseil. Il dit avoir passé une partie de la journée du 24 mai à la barricade du passage Dubois, et l'autre partie au 17 rue Gérard, où il a couché

la nuit du 24 au 25 mai.

Il réfute le témoignage de Pauline Lenoir qui affirme qu'il s'est flatté d'avoir fusillé le nommé Dubois. Il a cette riposte pertinente : « Il n'est pas possible que j'aie fait ces confidences à la demoiselle Lenoir ; comment voulez-vous que je lui dise des choses aussi compromettantes, au moment où les troupes de Versailles étaient entrées dans Paris ? »

Dans un supplément d'interrogatoire, le 22 février

1872, Rouillac confirme qu'il a quitté la barricade du passage Dubois le 24 mai, vers une heure de l'après-midi, qu'il y est revenu le soir vers cinq heures, et qu'il a vu monsieur Dubois étendu, mort, sur son balcon. Le lendemain, 25 mai, il est retourné dans le passage, à huit heures du matin. Mais, devant l'avance des troupes de Versailles, les Fédérés doivent évacuer le passage aux environs d'une heure de l'après-midi.

Confronté à la domestique de feu Dubois, celle-ci ne le reconnaît pas. Cependant, le

15 mars 1872, le 14<sup>e</sup> Conseil condamne Rouillac à la peine de mort. Le 10 mai, la Cour de Cassation rejette le pourvoi du condamné, et le 26 juin la grâce est refusée.

L'exécution de Rouillac est fixée au 6 juillet 1872, en même temps que celle du maréchal des logis Baudoin, de la 1<sup>re</sup> batterie fédérée, accusé d'arrestations arbitraires et de la fusillade de l'un des détenus de l'église Saint-Eloi.

Rouillac et Baudoin, après leur condamnation à mort, sont transférés à la caserne du Génie, rue de Noailles à Versailles, dans une des deux caves de la caserne transformées en cachots.

**L'EXÉCUTION  
DE ROUILLAC EST FIXÉE  
AU 6 JUILLET 1872,  
EN MÊME TEMPS  
QUE CELLE DU MARÉCHAL  
DES LOGIS BAUDOIN,  
DE LA 1<sup>RE</sup> BATTERIE  
FÉDÉRÉE.**



Une dizaine de Communards sont entassés dans ce réduit obscur, humide et sans air.

Chaque jour, les condamnés à mort sont autorisés à faire quelques pas dans une sorte de boyau très étroit, situé derrière la caserne. Les prisonniers se gaussent des gendarmes et leur promettent «de bons pruneaux pour la prochaine Commune !»

Gaston da Costa, substitut du procureur de la Commune, également condamné à mort, a partagé la même cellule que Rouillac : «Le plus jeune d'entre nous était un petit Auvergnat trapu, du nom de Rouillac, condamné à mort pour s'être vanté d'avoir descendu quelques officiers pendant l'attaque de la Butte-aux-Cailles.»

Rouillac, curieux de connaître le déroulement des différentes phases d'une exécution capitale, interroge le gardien-chef de la prison, un maréchal des logis de gendarmerie. Celui-ci lui décrit les différentes étapes de la cérémonie funèbre : le départ en voiture, le plateau de Satory, les soldats formant un carré

dont un côté fait face à la grande butte d'artillerie, les tambours qui battent et les clairons sonnante «Au Champ»... La description terminée, Rouillac ne peut s'empêcher de conclure «en vrai Gavroche de Saint-Flour» : «Tant de monde que cha pour voir fugiller un Auvergnat !» Le 6 juillet 1872, au matin, on fait l'appel des noms des condamnés. Baudoin s'exclame : «Ce qui m'em... c'est d'aller là-bas avec une chemise sale et déchirée !» Da Costa lui donne alors une de ses chemises, d'une blancheur impeccable. Baudoin est tout joyeux de se sentir propre pour le grand départ, et il recommande à son compagnon de ne pas flancher devant les Versaillais.

- «Chois tranquille, père Baudoin, répond Rouillac, je chaurai bien leur montrer qu'un Auvergnat cha n'a pas peur ! Vougrrrri !»

L'heure du départ venue, les deux prisonniers embrassent leurs compagnons de cellule ...

Le commissaire central de police, dans un rapport au maire de Versailles, retrace le déroulement de l'exécution : «/.../ Transférés à 4 heures du matin de la caserne de Noailles à la prison des chantiers, Baudoin et

Rouillac, après avoir été entretenus séparément par M. l'abbé Follet, sont montés, à cinq heures vingt minutes, dans une voiture du train des équipages ; Baudoin, seul avec deux gendarmes et fumant une cigarette, Rouillac, accompagné de M. l'abbé Follet et ayant sa pipe à la bouche.

Le cortège - formé des deux voitures du train, de deux pelotons de cuirassiers et de 12 gendarmes à cheval - s'est de suite mis en marche et, à cinq heures cinquante-cinq minutes, les clairons sonnante et les tambours bat-

tant «Au Champ» annonçaient l'arrivée des condamnés en face des poteaux où les attendaient les pelotons d'exécution.

Rouillac avait encore la pipe à la bouche et n'a pas voulu s'en séparer malgré l'observation que lui a faite M. l'abbé Follet. Conduits immédiatement aux poteaux, lorsque les gendarmes ont voulu les attacher et leur bander les yeux, ils ont fait l'un et l'autre une vive opposition, s'opposant énergiquement à cette opération. Baudoin vociférait contre les gendarmes en les traitant de canailles, frappait du pied, et a arraché deux fois le bandeau qui lui couvrait la figure.

Rouillac jurait des «Noms de D...» tout en conservant

**CHAQUE JOUR,  
LES CONDAMNÉS À MORT  
SONT AUTORISÉS  
À FAIRE QUELQUES PAS  
DANS UNE SORTE  
DE BOYAU TRÈS ÉTROIT,  
SITUÉ DERRIÈRE  
LA CASERNE.**



## Le drame du passage Barrault (suite)

sa pipe. Enfin, forcés de se résigner à cette opération, ils ont crié «VIVE LA COMMUNE !» et quelques secondes ne s'étaient pas écoulées que tous deux tombaient, frappés à mort, à six heures, cinq minutes.

Baudoin avait reçu sept balles en pleine poitrine, et Rouillac cinq, également en pleine poitrine. Leur mort a été instantanée, et le coup de grâce n'a pas été nécessaire.

Après le défilé des troupes, les deux corps ont été déposés dans deux cercueils et transportés au cimetière Saint-Louis, où ils ont été inhumés dans des fosses séparées.

A sept heures quinze minutes, tout était terminé. Les curieux étaient peu nombreux : à peine cent personnes se trouvaient dans la rue Saint-Pierre<sup>1</sup> au moment de la sortie des condamnés de la prison et, comme des cordons de troupes sont placés autour du lieu de l'exécution, les curieux se trouvaient à une grande distance, et sauf les militaires, les civils étaient en petit nombre.»

Exécuté au début de juillet 1872, Jean-Pierre Rouillac avait eu vingt ans à la fin du mois de février de la même année.

La condamnation de Rouillac a été fondée sur des présomptions très douteuses. Les témoins à charge sont sujets à caution : Mademoiselle Pauline Lenoir, tenancière d'un estaminet, est sans doute indicatrice de police. Le sergent Garochot<sup>2</sup>, du 101<sup>e</sup> Bataillon, cherche à se disculper aux dépens de son compagnon.

Même dans la presse versaillaise, on est quelquefois perplexe au sujet de ce jeune homme, qui paraît intelligent et «contre qui on ne peut invoquer rien de particulièrement défavorable».

Les arguments de l'accusation sont plutôt fragiles et, pour la renforcer, le rapporteur croit bon d'ajouter au palmarès de Rouillac encore un assassinat supplémentaire, celui du jardinier d'une propriété de Neuilly, mise au pillage par le 101<sup>e</sup> bataillon.

De ce prétendu pillage, Rouillac aurait tiré un énorme profit : «Un manche de gigot en argent» ... Circonstance aggravante dans son procès. On évita cepen-

dant de trop insister sur cet épisode rocambolesque. C'est donc l'exécution du sieur Dubois qui reste la considération essentielle ayant déterminé la décision de la justice militaire.

Marcel Cerf

### Sources :

- Commissaire central de Police de Versailles – Rapport à M. le Maire, 6 juillet 1872 – Archives communales de Versailles
- Da Costa (Gaston) – «La Commune vécue», tome troisième, pp. 248 à 253. Ancienne Maison Quantin, éditeur. Paris 1905
- Du Camp(Maxime) – «Les convulsions de Paris», tome quatrième Hachette et Cie édit. pp. 216 à 219. Paris 1880

1. Le commissaire central a fait une erreur dans la rédaction de son rapport. Il a signalé la sortie des condamnés de la prison de la rue Saint-Pierre, alors que, plus haut, il a écrit que Baudoin et Rouillac ont été transférés de la caserne de la rue de Noailles à la prison des chantiers.

C'est bien en effet, la prison de la rue Saint-Pierre qui correspond à la réalité. La «Gazette des tribunaux», du 7 juillet 1872, le confirme. D'autre part, l'imprécision de la rédaction tendrait à faire croire que l'exécution a eu lieu rue Saint-Pierre, alors que c'est du Polygone de Satory qu'il s'agit.

2. Garochot (Jean-Louis) – Né le 9 décembre 1831 à Paris. Marié, un enfant. Journalier, demeurant rue des Cinq-Diamants. Sergent au 101<sup>e</sup> bataillon. Condamné par le 14<sup>e</sup> Conseil, le 15 mars 1872, à la déportation en enceinte fortifiée, pour complicité dans le meurtre de sieur Dubois et pillage de sa maison, les 24 et 25 mai 1871. Embarqué le 13 juin 1872 sur «La Guerrière», il arrive à Nouméa le 2 novembre 1872. Peine commuée, le 26 novembre 1878, en déportation simple. Remise de peine en 1879. Rapatrié par «La Picardie».



## Michelet, Hugo et la Commune



On peut être un grand historien et ne pas bien comprendre ce qui se passe en son siècle. Ainsi de Michelet et de la Commune. «On ne dispose pas, note Jean-Claude Caron<sup>1</sup>, de lettres de Michelet produites sur le moment même (...). Michelet s'exprime dans l'après-coup : sans réelle surprise, il fustige les barbares payés par Bismark, évoque «le monstre social que nous portons en nous». Plus vindicatif encore, il se laisse aller – chose rare – à des propos xénophobes : Paris est devenu un «ramassis hétérogène et discordant», un «capharnaüm d'étrangers».

Dans ses carnets il affirme : «Victor Hugo écrit et pense bien plus avec son sexe qu'avec son cerveau»<sup>2</sup>. Peut-être ; après – ou avant – le Hugo «bête», voilà (pour le condamner) le Hugo sexuel (ce qu'il ne nierait pas). Mais Hugo, lui, ironique, notait dans ses papiers : «J'ai tâché d'avoir la réputation d'être bête et je crois que j'y ai réussi»<sup>3</sup>. Est-ce une remarque de quelqu'un de «bête» ?

Hugo a des principes et s'y tient. Il lutte, par exemple, inlassablement, contre la peine de mort : «Je me décide à écrire à l'Empereur d'Autriche que la peine de mort, pour tout homme civilisé, est abolie» (21 décembre 1882). L'Empereur d'Autriche n'était sans doute pas «civilisé» : il ne tint pas compte de la lettre. Aujourd'hui Hugo s'adresserait de la sorte à Bush – sans plus de succès évidemment.

Mais Hugo ne se contente pas de lettres inutiles. Il va voir Thiers, qu'il n'aime pas : «Je l'ai engagé à ne laisser exécuter aucun condamné». Il s'agissait, bien sûr, des Communards. Thiers se contente de cette remarque mielleuse rapportée sans commentaire : «Je ne suis qu'un pauvre diable de dictateur en habit noir» (1<sup>er</sup> octobre 1871).

Hugo ne se décourage pas : «Je lui ai passionnément conseillé l'amnistie» (4-11-71). Déjà ! a dû penser le triste personnage. Pour toute réponse, le journal «Le Rappel» est supprimé pour deux articles (...). L'arrêté est signé Thiers» (25 novembre 1871).

Quant aux exécutions : «Rossel a voulu commander

le feu. On le lui a refusé. Il s'est laissé bander les yeux – Voilà la peine de mort politique rétablie. Crime» (28 novembre 1871).

Crime. Le mot est sans équivoque.

Deux jours après : «Gaston Crémieux (...) beau et intelligent jeune homme de trente ans (...). On vient de le fusiller à Marseille» (30 novembre 1871).

Pourtant, Hugo insiste, revoit Thiers, lui arrache la promesse d'envoyer Rochefort aux Iles Marguerites plutôt qu'en Nouvelle-Calédonie. Thiers n'ose renier sa parole, mais, lui parti, le nouveau pouvoir s'empresse d'expédier le révolté aux antipodes : «Réponse de M. de Broglie au sujet de Rochefort. C'est une fin de non-recevoir» (11 août 1873). Plus tard, il notera : «Rochefort s'est évadé. Avec Jourde et Paschal Grousset (...). Bonne nouvelle» (30 mars 1874)

En attendant il maintient ses opinions : «Le duc d'Aumale (...) m'a demandé ce que je pensais du 18 mars. Je lui ai répondu que c'est l'Assemblée qui l'a fait (...) L'Assemblée a commis le crime de provoquer Paris» (15 décembre 1871). Le crime. Le mot juste, toujours.

Quant au pouvoir : «Bazaine (...) a livré Metz et l'on va fusiller Rossel».

Mac-Mahon, vaincu et fait prisonnier à Sedan avec Napoléon III, règne désormais. Ses actes ? «Mac-Mahon absout Bazaine. Sedan lave Metz. L'idiot protège le traître» (13 décembre 1873)

Vraiment, la bêtise d'Hugo est incommensurable.

● **Joseph Siquier**

1. Dans le «Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle», n°22, 2001, p.179.
2. *Id.* p.180.
3. «Œuvres politiques ...», J.J. Laurent, p.1473 et suivantes.



# Histoire

## De l'autocratie liberticide du césarisme à la démocratie directe de la Commune...



Pierre Rosanvallon a démontré le caractère illibéral du premier régime : «Les libertés publiques y sont réduites au nom même d'une conception de l'exigence démocratique ...». «La démocratie illibérale est en ce sens une pathologie interne à l'idée démocratique, elle procède de trois éléments :

1. la prétention, d'abord à réduire l'indétermination démocratique par une pratique de la représentation-incarnation (l'homme peuple) ;
2. l'affirmation de l'illégitimité de toute définition du public qui déborde les institutions légales (le peuple-un) ;
3. le rejet enfin de tous les corps intermédiaires accusés de perturber l'expression de la volonté générale (presse, partis politiques, syndicats).»

Elu en 1848, auteur du coup d'Etat sanglant du 2 décembre 1851, Napoléon III ne parvient pas à rallier la «gauche» et perd l'appui de la «droite». Son régime était impur financièrement (corruption), militairement (guerres de prestige), médicalement (mortalité infantile accrue, maladies endémiques non jugulées). C'est encore Freud qui, en 1929, nous explique dans «Le malaise dans la Civilisation» l'origine du phénomène de l'aliénation des citoyens : «Une grande partie de l'agressivité éprouvée à l'égard d'un chef tout puis-

sant par frustration de liberté vient surinvestir la conscience individuelle et se retourne contre elle à l'origine d'un sentiment de culpabilité inconscient». Paradoxalement, la régression infantile ainsi provoquée par le pouvoir accroît le désir d'autorité sécurisante et maternante dans la dépendance absolue.

A l'opposé, pour les Communards, fut créée la notion de mandat impératif pour que soit faite l'obligation aux élus de participer à l'action collective en exerçant sans tricherie les mandats que les électeurs leur ont confiés. Les Communards comprirent qu'entre l'exigence du progrès et la pratique du suffrage universel, il y a aura conflit : la classe dominante ayant pour idéologie de posséder et de produire, dissimulera les contradictions entre forces et rapports de production par une hégémonie de manipulation pseudo-démocratique de la volonté politique pour asphyxier la société civile afin de garder le pouvoir d'état.

*Philippe Léपालard*



A lire le livre de Sigmund Freud  
«Le Malaise dans la Civilisation», PUF  
et de Pierre Rosanvallon «La démocratie inachevée», Folio.

**ADHÉREZ OU RÉADHÉREZ  
COTISATIONS 2007/CARTE D'ADHÉSION**

**A partir de 33 euros -**

**Soutien à partir de 50 euros**

**A partir 5 euros**

**pour les faibles ressources**

**A partir de 150 euros pour les collectivités**

## Contribution : «Penser la Commune aujourd'hui»



La Commune de Paris de 1871 est la référence dans l'histoire du mouvement ouvrier pour la forme de gouvernement adoptée et les promesses suscitées. Pour réaliser la République sociale et démocratique tant désirée, elle a innové sur le plan de la démocratie et de l'organisation ouvrière. Si l'on est vraiment persuadé que les principes proclamés par la Commune de Paris sont encore d'actualité aujourd'hui – et ils le sont plus que jamais – c'est parce que son ébauche d'une société nouvelle, égalitaire et fraternelle reste une utopie concrète : il est fondamental d'a-

voir une conscience claire de ces grands principes qui ne purent dénaturer, mais de les appliquer dans l'esprit que les Communards auraient voulu qu'ils le soient. Tenons-nous tout simplement aux deux grandes priorités que la Commune de Paris s'étaient fixées.

D'abord installer la démocratie directe. Celle des Communards reposait sur le mandat impératif et révocable. Cette forme de démocratie directe n'a aucun point commun avec une quelconque démocratie participative qui place les citoyens devant une fausse liberté d'action et nullement en mesure de dénoncer les trahisons de mandat : il n'y a de démocratie que contrôlant le pouvoir et le peuple est la démocratie. C'était le sens de l'appel du 23 mars 1871 revendiquant l'émancipation des travailleurs. Aujourd'hui encore plus, le mandat impératif et révocable est nécessaire et toute démocratie directe ne peut se concevoir qu'à travers une interpellation permanente des mandataires par leurs mandats, ou pour être plus court, la démocratie n'a pas besoin de qualificatif.

Ensuite promouvoir la gestion ouvrière. La Commune

se situait, certes, dans le cadre du capitalisme naissant mais un capitalisme aux caractéristiques déjà bien marquées qui n'a été que le socle du capitalisme mondialisé d'aujourd'hui. L'opposition de classes que les membres de la Première Internationale avaient si bien perçue est bel et bien, aujourd'hui, la réalité : s'il est une organisation qui, elle, a une conscience de classe constante, violente et sans aucun état d'âme, c'est bien... le MEDEF. Rien ne peut relier un ouvrier à un patron, hier comme aujourd'hui, et la classe ouvrière au sens large du terme ne peut, bien sûr, qu'être

hostile aux «réformes» voulues par des gouvernements successifs, non pas par passivité ou incapacité d'évolution (un ouvrier pense aussi) mais tout simplement parce que ces «réformes» sont contraires à l'intérêt de la classe ouvrière et détruisent des acquis sociaux fondamentaux : une classe ouvrière qui continue à s'appuyer sur les grèves (et l'Internationale l'avait compris) pour défendre son travail et ses droits mais qui se voit trahie régulièrement depuis plusieurs années par

nombre de responsables syndicaux ou lâchée par des dirigeants politiques dits «progressistes». L'indépendance syndicale tant politique que financière est indispensable car toute subordination perdrait le syndicalisme : les chambres fédérales ouvrières de 1871 ont été l'exemple même de la mobilisation ouvrière et de l'indépendance. Le refus de toute forme d'association capital-travail fut le principe fort des Internationalistes et des Communards car cette association n'a toujours eu qu'un même but final : faire cogérer par les ouvriers le profit capitaliste. Léo Fränkel, élu à la tête de la délégation du travail, affirma dans une des

**L'OPPOSITION DE CLASSES  
QUE LES MEMBRES  
DE LA PREMIÈRE  
INTERNATIONALE  
AVAIENT SI BIEN PERÇUE  
EST BEL ET BIEN  
AUJOURD'HUI LA RÉALITÉ.**



## *Contribution : «Penser la Commune aujourd'hui» (suite)*

nombreuses sessions de la Commune, que «toute mesure sociale juste devait être appliquée... sans s'occuper à consulter les patrons». Les Communards n'ont pas eu le temps de faire aboutir les sociétés coopératives ouvrières avec un fonctionnement aux antipodes de la cogestion patrons/ouvriers que l'on voudrait mettre en place. Ce qui se passe en Argentine et au Brésil actuellement, avec l'occupation d'usines et leur remise en marche par les ouvriers, aurait passionné les Internationalistes à la recherche d'une nouvelle voie de production et de consommation : l'exemple du fonctionnement spécifique de l'usine Zanon en est le symbole. Repensons au gouvernement ouvrier de la Commune de Paris et à ses engagements. Quelle différence de contexte actuellement ? Aucun ! N'y-a-t-il toujours pas, aujourd'hui, des opprimés et des oppresseurs, des profiteurs qui exploitent toujours le travailleur ? Penser le contraire, c'est conduire le mouvement ouvrier vers une impasse totale. La Commune était certes

composée de multiples courants, mais la déclaration au peuple français du 19 avril 1871 idéalisait la structure communale comme base de la démocratie directe, encore plus pertinente aujourd'hui car structure de proximité maximum, mais que l'on cherche à faire disparaître au nom d'une soi-disant simplification des structures : la Fédération de Communes tant rêvée par les Communards est, elle aussi, un héritage que nous devons défendre et qui n'a pas pris une ride. Etre fidèle aux idéaux de la Commune nécessite de les porter aujourd'hui tels qu'ils furent proposés en 1871 : ils sont pleinement d'actualité, réalistes et réalisables seulement si l'on pense avec certitude que le capitalisme est contraire au bonheur collectif mais que ce bonheur est toujours une idée neuve.

*Jean-Patrick Annequin  
La Châtre (Indre)*







# Histoire

A COMMUNE  
DE PARIS-1871

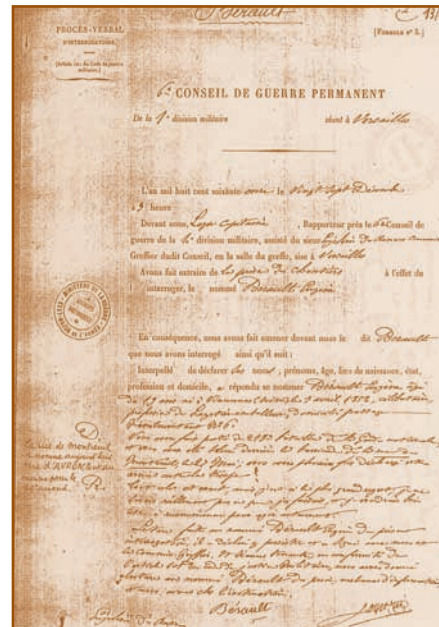
## Eugène Bérault, Communard et acquitté...



Répondant à notre appel invitant tous nos Amis de province à participer activement et de toutes les façons à la réalisation de notre bulletin, un adhérent de Tours, R. Bailleul, nous a fait parvenir des documents historiques d'un grand intérêt. Ils concernent un cousin germain de son grand-père maternel, Eugène Bérault, jeune ouvrier né en 1855 et décédé en 1931. Blessé, il fut pris par les Versaillais sur une des dernières barricades, rue de Montreuil, le 27 mai 1871. Il échappa au peloton d'exécution sans doute grâce à son jeune âge (il avait 19 ans et, donc, était mineur). Plus tard, le 4 janvier 1872, il fut acquitté «pour avoir agi sans discernement».

Merci à notre ami pour toutes ces précisions, qui nous rappellent la citation de l'écrivain conservateur Paul Bourget dans «Le Figaro» du 13 septembre 1895 : «J'ai vu crever à coups de crosse le crâne des blessés, fusiller les cadavres». Nous publions les documents du Conseil de guerre relatifs au jeune Eugène Bérault. La qualité d'impression peut en être altérée, ceux-ci étant issus de photocopies. Merci de votre compréhension.

Jean-Marc Lefébure





Eugène Bérault, Communard et acquitté... (suite)

13/49-1  
[FORMULE N° 18.]

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

N° 180 L'ORDRE DE JUGEMENT.  
(Art. 53 du Code de justice militaire.)

DATE DU CRIME :  
*Inurrection de 1871*

6<sup>e</sup> CONSEIL DE GUERRE PERMANENT  
de la 1<sup>re</sup> division militaire, séant à *Paris*

JUGEMENT.

DE CONDAMNATION.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

*Acquittement* Le 6<sup>e</sup> Conseil de guerre permanent de la 1<sup>re</sup> division militaire

a rendu le jugement suivant : —

Aujourd'hui *4 janvier 1872*, le 6<sup>e</sup> Conseil de guerre permanent de la 1<sup>re</sup> division militaire, *à Paris* ou le Commissaire du Gouvernement dans ses réquisitions et conclusions, a déclaré le nommé *Bérault Eugène, payeur Emballeur* & l'unanimité *de l'être non coupable d'avoir dans un mouvement insurrectionnel, porté des armes appartenant*

En conséquence, ledit *acquitte* *le nommé Bérault sous qualifié* *de l'accusation dirigée contre lui, conformément à l'article 138 du Code de justice militaire.*

Et, vu l'article 139 du Code de justice militaire, le Conseil condamne ledit

à rembourser, sur ses biens présents et à venir, au profit du Trésor public, le montant des frais du procès (1),

SIGNALEMENT

du nommé *Bérault Eugène Emballeur* fils de *François Pierre* et de *Louise Pionier*, né le *9 avril 1851* à *Vincennes* arrondissement de *Neuilly*, département de *la Seine*, domicilié, avant l'entrée au service, à *Paris, passage Valenciennes 6*, arrondissement de *la Seine*, département de *la Seine*, taille d'un mètre *600* millimètres, cheveux et sourcils *bruns*, front *couvert*, yeux *roux*, nez *moyen*, bouche *moyenne*, menton *roit*, visage *plein*, teint *coloré*, signes particuliers *l'écart* ; inscrit sur les *matricules du corps comme*

Le présent jugement a commencé à recevoir son exécution le *4 janvier 1872*.

Le Commissaire du Gouvernement, *[Signature]*

Le Greffier, *[Signature]*

(1) Quand les frais donnent lieu à l'application de la contrainte par corps, suivant les prévisions de l'article 60 de la loi du 17 avril 1832 modifiée par la loi du 22 juillet 1857, le jugement doit en mentionner la durée.

(FORMULE N° 18.)



PROCES-VERBAL  
D'INTERROGATOIRE.  
(Articles 101 du Code de Justice militaire.)

*D. Bercault*

2 13/4

[FORMULE N° 5.]

6<sup>e</sup> CONSEIL DE GUERRE PERMANENT

De la 1<sup>re</sup> division militaire

siégeant à Versailles

L'an mil huit cent soixante-cinq le vingt-sept Décembre  
à 9 heures

Devant nous, *Legn Capitaine*, Rapporteur près le 6<sup>e</sup> Conseil de  
guerre de la 1<sup>re</sup> division militaire, assisté du sieur *Lysien De Anvers Commis.*

Greffier dudit Conseil, en la salle du greffe, sise à Versailles

Avons fait extraire de *les papiers De Bercault* à l'effet de  
interroger, le nommé *Dercault Eugène*



En conséquence, nous avons fait amener devant nous le dit *Bercault*  
que nous avons interrogé ainsi qu'il suit :

Interpellé de déclarer son nom, prénoms, âge, lieu de naissance, état,  
profession et domicile, a répondu se nommer *Dercault Eugène* âgé  
de 17 ans né à Vincennes (Seine) le 7 avril 1852, célibataire,  
profession de *Lagetaire emballeur*, demeurant à Paris  
intégralement au N° 6.

*Vous avez fait partie de 218<sup>e</sup> bataillon de la garde nationale  
et vous avez été blessé d'un coup de fusil à la main à  
Montreuil, le 25 Mai; vous avez plusieurs fois été en  
contact avec les troupes  
de la commune et vous, mais j'en ai le plus grand regret, j'ai  
été plusieurs fois en contact avec les troupes de la  
commune à Montreuil pour agir activement.*

*Le jour où j'ai vu le nommé Dercault Eugène des papiers  
interrogatoire, il a déclaré qu'il persiste et a signé avec nous et  
le Commis-Greffier, et le nommé Bercault, en confirmation de  
ce qu'il a dit sur son état de santé et qu'il a dit avec nous avoir donné  
plusieurs fois son nom Dercault De Anvers, surbaissé d'information  
et nous avons été l'instruction.*

*La rue de Montreuil  
se nomme aujourd'hui  
rue d'AVRON, tout au  
moins pour le N°  
607 au nord.*

*Lysien De Anvers*      *Bercault*      *L. Anvers*





## ie de l'association

### Le C.P.E. et l'esprit du Printemps 1871...



#### Sais-tu Nicolas...

La proposition de loi scélérate sur le C.P.E. (Contrat Première Embauche) au Printemps dernier déclencha la colère po-

populaire, particulièrement celle des jeunes qui organisent tant à Paris qu'en province pendant trois semaines, manifestations de rues, occupations ou fermetures d'université, de lycées puis de collèges.

En effet, le projet de loi donne aux employeurs le droit de licencier les salariés sans explication aucune dans les deux ans suivant l'embauche. Cette mesure gravissime rompant avec la protection du travail gagnée par de longues années de lutte, inscrite dans notre Code du travail, provoque la puissante mobilisation des jeunes et de leurs parents. La folle annonce par le Président de la République de la promulgation de la loi et simultanément de sa non-application déchaîne la colère du rassemblement

**LES MANIFESTANTS ONT  
ESCALADÉ LA COLLINE.  
AUTOUR D'UN FEU DE  
PALETTES ALLUMÉ  
DEVANT LE SACRÉ-CŒUR,  
ILS ONT CHANTÉ  
L'INTERNATIONALE.**

populaire, Place de la Bastille. Le mouvement se répand à travers les rues de Paris, en débordements parfois extravagants chassés par les gardes mobiles.

Sais-tu Nicolas, que, cette nuit-là, la folle annonce conduit un de ces groupes vers la butte Montmartre : «De bon cœur, en installant une barricade dans les escaliers, en criant «Paris debout, réveille-toi». Les manifestants ont escaladé la colline. Autour d'un feu de palettes allumé devant le Sacré-Cœur, ils ont chanté l'Internationale. Des anarchistes ont inscrit sur la façade de la basilique un résolu «Vive la Commune»\*

A l'égard d'un pouvoir sourd aux appels de la jeunesse,

l'esprit du printemps 1871 résonne en eux et manifeste à nouveau, Nicolas, que «la Commune n'est pas morte».

\*Le Monde, 3-4 avril 2006

Denise Guinet



#### • COMMISSION DES FINANCES

La souscription que nous avons lancée en fin d'année 2005 pour l'achat de notre nouveau local a porté ses fruits. Elle a permis à notre Association de faire un remboursement anticipé de 25 000 euros sur le capital emprunté. L'aspect le plus positif est qu'aujourd'hui le montant mensuel déboursé pour ce nouveau local (qui nous appartient) est sensiblement le même que celui que nous avons pour notre ancien local. Cette souscription est donc une véritable réussite et nous remercions encore nos Amis et les amis de nos Amis qui nous ont aidés à mener à bien cette opération.

La Ville de Paris nous a octroyé une subvention de 5 000 euros pour le Guide des sources com-

munistes (dirigé par notre ami René Bidouze) et la Fête de la Commune que nous avons organisée à Paris (Place de la Commune de Paris - 1871) fin septembre. Nous ferons en sorte que cette fête se renouvelle chaque année.

Nous remercions la Ville de Paris et plus spécialement Madame Odette Christienne et la Mairie de Paris XIII<sup>e</sup> pour leurs soutiens.

Pour faire face aux différentes initiatives que nous organiserons l'année prochaine, nous lançons aujourd'hui un appel à tous nos Amis à payer la cotisation 2007 le plus rapidement possible (et la cotisation 2006 pour les étourdis !). N'oubliez pas de faire adhérer vos amis autour de vous !

Pierre Korber

## Un glorieux centenaire...



Le 21 août 2006, René Rousseau, l'auteur des «Oubliés de la Commune»\* est entré dans sa centième année.

Depuis de nombreuses années, René Rousseau est membre des Amis de la Commune de Paris et a toujours témoigné son fidèle attachement à notre Association. Il est aussi citoyen de Bagneux dont il connaît parfaitement l'Histoire, son magnifique livre «Bagneux sous la Révolution française» en est la preuve indéniable.

Ces derniers temps, les inconvénients inhérents à son grand âge l'ont tenu éloigné de nos manifestations, mais il ne doit pas croire qu'on puisse l'oublier. Au contraire, nous voulons absolument l'assurer de notre grande estime et de notre profonde amitié.

Il reste, avant tout, un défenseur irréductible des Droits de l'Homme et les ans n'ont pas affaibli l'ardeur de son combat contre les iniquités sociales.

Nous rendons hommage à René Rousseau qui a contribué à faire connaître l'œuvre de la Commune à travers les existences mouvementées de deux modestes militants révolutionnaires, frères de tous ceux qui ont sacrifié leur vie pour frayer la voie vers l'affranchissement des travailleurs de la domination du Capital.

Nous souhaitons que René Rousseau puisse poursuivre pendant très longtemps ses travaux d'historien appréciés de tous les lecteurs. Bon anniversaire cher Camarade.

*Marcel Cerf*

\* Cet ouvrage émouvant et bien documenté est en vente au siège des Amis de la Commune de Paris-1871, 46, rue des Cinq-Diamants, 75013 Paris. Tél. 01 45 81 60 54.



## Marcel Cerf, mémoire vivante de notre Association



Au cours de ses jeunes années, Marcel a été photographe pour l'excellent magazine «Regards». Infatigable chercheur et découvreur, son sens de l'observation lui a fait saisir l'image de trésors plaqués sur les façades des immeubles parisiens, témoins de la trop brève Commune de Paris.

Il signe dans chacun de nos bulletins les récits historiques qui nous révèlent l'engagement de ces hommes et de ces femmes qui ont payé cher leur combat pour un idéal - des récits qui ne manquent pas d'anecdotes. Ajoutons des brochures, des livres, sur des thèmes divers qui enrichissent notre table de littérature lors de nos expositions.

Marcel Cerf est la mémoire vivante de l'Association. «Il connaît l'épopée heure par heure»\*

Ce n'est pas seulement un érudit. C'est aussi un homme d'une extrême gentillesse et d'une grande modestie, d'une sensibilité hors du commun.

Un jeune homme qui vient de fêter ses 95 ans...

*Jacqueline Hog*

\* Citation de notre regretté Ami Pierre Ysmal, paru dans un de ses articles sur notre bulletin («L'Humanité», 6 mai 2004).





## ie de l'association

### Hommage à Georges Frischmann...



Georges Frischmann, décédé le 21 mai 2006 à l'âge de 86 ans, était un des plus anciens, un des plus actifs et un des plus fidèles des Amis de la Commune. Il lègue d'ailleurs aux Amis les plus rares et riches livres de sa bibliothèque personnelle pour enrichir notre fonds documentaire.

Né le 25 août 1910 à Paris, postier, il est militant très actif de la Résistance. Après la Libération, il devient secrétaire général de la Fédération postale CGT vingt-neuf ans durant (1950-1979) et siège au C.E. de la C.G.T. (1951-1978). Il exerce aussi un rôle dirigeant dans le P.C.F., membre du Comité Central (1950-1985) et du Bureau politique (1954-1975). Il est aussi

député européen de 1979 à 1984. Depuis sa retraite en 1984, Georges Frischmann se consacre à l'histoire et découvre la Commune de Paris. Il écrit alors une remarquable biographie de Albert Thiesz, directeur des Postes durant la Commune (ouvrage paru en 1993). Personnage remarquable, totalement atypique dans le monde politique et même syndical, Georges Frischmann était un gavroche, aux accents faubouriens, remarquable par sa gouaille et son franc-parler. «Jojo», tu laisses un grand vide dans notre Association (et ailleurs!).

Personnellement, je tiens à dire à quel point je l'appréciais, l'admirais et l'aimais.

*Claude Willard*

### ..., à Colette Godfrin et à Roger Tirand



Samedi 6 mai 2006 à 10 heures 15, à la mairie des Molières, Essonne, les associations d'Anciens Combattants et de Résistants sont du rendez-vous pour rendre un fervent hommage à notre amie et camarade Colette Godfrin et à son père Roger Tirand, décédé en 1949, Ancien Combattant de la Première Guerre Mondiale où il s'illustra sur le champ de bataille de Verdun où il fut blessé sept fois et sitôt soigné remontait au front bravement. La cérémonie au cimetière des Molières fut poignante pour relater ses faits de guerre et d'exemples.

A Lyon, lors de la prise d'armes sur une Grande-Place le 18 novembre 1918, Roger Tirand sortit du rang et disant : «A bas la guerre ! Vive la paix», fort de l'expérience que lui et ses camarades de combats avaient connue. Cela lui a valu trois années de prison.

Furent relatés aussi ses faits de Résistance pendant la Deuxième Guerre Mondiale, notamment l'Appel du 10 juillet 1940 à la Résistance qui fut diffusé par dizaine de milliers d'exemplaires.

Les honneurs furent rendus par plusieurs personnalités présentes dont le sénateur-maire de Briis-sous-For-

ges (91), le maire des Molières, des maires adjoints, des élus du Conseil municipal, des responsables des partis Démocratiques, Parti communiste, Parti socialiste et autres élus.

Madame Violette Besnard représentait cette famille ainsi que bien d'autres amis liés à la population.

Les honneurs furent rendus en musique, deux plaques déposées sur les deux tombes de Roger Tirand et de Colette par l'ARAC et les éloges à Colette pour ses faits de Résistance également pendant la Seconde Guerre Mondiale.

Colette fut libérée de la Prison de la Roquette aux moments de la Libération de Paris en août 1944 par les Résistants et put continuer son combat.

Notre Association est fière d'avoir apporté sa présence en ces événements des souvenirs et de la mémoire à nos anciens qui se sont mis au service de la France. Christian André et Jean-Charles Luciani représentaient l'Association des Amis de la Commune de Paris 1871 ainsi liés avec l'ARAC de l'Essonne, venant de la Seine Saint Denis.

*Jean-Charles Luciani*



## La Commune de Paris à Malakoff



En 1871, à l'époque de la Révolution parisienne, la municipalité de Malakoff n'existe pas encore. Elle sera créée administrativement en 1883 mais il a bien une sorte de territoire particulier englobé dans la commune de Vanves. C'est pour ainsi dire Malakoff avant Malakoff, avec une population qui défraie quelque peu la chronique, les futurs «Malakoffiots». Cette zone de cabarets un peu «canaille», où nombre d'ouvriers se sont installés pour fuir la répression (1848) ou l'octroi (1859), sera donc le noyau de la future commune de Malakoff. Les combats entre Communards et Versaillais y font rage en 1871. La

proximité du fort de Vanves et les tranchées de Malakoff placées aux avant-postes en justifient l'âpreté. L'histoire de la guerre civile dans ces villages extérieurs aux fortifications de la capitale, peu étudiée, est importante à plus d'un titre. Du 14 au 26 novembre, cette exposition, composée de plusieurs panneaux spécifiques à Malakoff, complétée de 15 panneaux consacrés à l'histoire générale des 72 jours de la Commune de Paris, la conférence-débat animée par Alain Dalotel et Pierre-Henri Zaidman, historiens de notre Association, apporteront un éclairage nouveau à cet épisode méconnu de l'histoire de Malakoff.

## Eugène Varlin honoré à Varennes-sur-Seine



Le 30 septembre 2006, à Varennes-sur-Seine, une «ville à la campagne» de Seine-et-Marne, le «Complexe Municipal» (Salle des Fêtes, Salle Polyvalente, Gymnase) a reçu le nom d'Eugène Varlin, ce natif de Seine-et-Marne, grâce au maire Jean Mitot, au Conseil municipal, et à l'un de nos adhérents, Jean Martin.

Nous avons eu l'honneur de participer, comme représentants de l'Association des Amis de la Commune de Paris - 1871, à cette émouvante cérémonie qui rendait également hommage, en présence de leurs familles, à deux anciens élus municipaux actifs dans la Résistance, dans le mouvement syndical et dans les activités en faveur du sport, Guy Deblois et Albert Chaland.

Alain Dalotel, dans son intervention sur Varlin, après avoir rappelé son assassinat Butte Montmartre le 28 mai 1871, sa condamnation à mort par contumace le 30 novembre 1872, les mensonges d'État prétendant qu'il était toujours en vie, le procès de 1878 reconnaissant enfin son exécution le dernier jour de la Commune, a conclu que «les véritables héros ne meurent jamais». Cette inauguration le prouvait.

Réconfortant de penser que, si aucune plaque ne rappelle à Montmartre le lieu où ce personnage lumineux a été assassiné, il est encore possible de donner son nom à des lieux 135 ans après.

*Maryse Bézagu*

### Journées de rencontres. Le forum des associations parisiennes

Les 6 et 7 octobre 2006 s'est tenu place de l'Hôtel de Ville à Paris, le Forum des associations parisiennes. Placé face à l'entrée, notre stand retenait l'attention. Toujours bien décoré grâce aux très belles peintures sur toiles de notre ami Kerzanet, le stand avec en plus ses drapeaux rouges ne pouvait pas échapper aux visiteurs. Les contacts furent très nombreux et très fructueux, puisque le dimanche 8 octobre lors de la journée portes ouvertes dans le quartier de la Butte-aux-Cailles, plusieurs des personnes rencontrées venaient poursuivre le débat. Quatre d'entre elles ont adhéré. Sur le lieu du forum une conférence-débat réunissait l'association

«Atelier 13», (qui s'intéresse plus particulièrement aux questions d'environnement et de cadre de vie) et notre association. Jean-Louis Robert, président des Amis de la Commune était chargé de faire partager l'idée que ces questions sont très fortement liées à la vie citoyenne, à la démocratie, aux conditions de vie des habitants. Il rappelait dans son exposé comment, en 72 jours, les Communards avaient su donner la parole aux Parisiens, les écouter et répondre à leurs préoccupations. Malgré l'heure matinale du débat (dès l'ouverture du salon le samedi à 10 heures) vingt personnes ont suivi cet échange passionnant.

*Claudine Rey*



## ie de l'association

### La fête de la Commune, une réussite...



Initiative Réussie de l'Association des Amis de la Commune de Paris.

Samedi 30 septembre, l'Association organisait la deuxième «Fête de la Commune» sur la place bien nommée, mettant aussi en fête la Butte-aux-Cailles. Une foule nombreuse s'y est déplacée. Il y avait un grand stand littérature et vente souvenirs, un stand jeux d'enfants et vente de bons de soutien et un baptisé «bar» animé par Patrick Maciuk et Pierre Lecour, où l'on pouvait déguster café, thé, le communard et friandises. Et sur le podium le centre du spectacle dont la partie festive était organisée et animée par notre ami Riton la Manivelle, lui-même se produisant en chantant, accompagné de ses musiciens, Théo Girard et Thierry Bretonnet. La foule était maintenant chauffée et



le programme suivit par des textes de Sarah Sebbag qui les conta avec enthousiasme et ce fut les Voix Rebelles, chorale féministe, qui interprétèrent plusieurs chansons de leur répertoire. Vint ensuite Germinal et ses chansons s'accompagnant à la guitare. Notre coprésident Jean-Louis Robert pris place sur le podium, fit un exposé sur la Commune, son œuvre

sociale et les étrangers. Il invita ceux qui le souhaitent, sur le stand. Il y eut beaucoup d'intervenants et le débat fut très intéressant.

Déjà Marc Perrone et Marie-Odile Chantran prenaient place sur le podium et pendant qu'ils se préparaient, Riton la Manivelle installait au pied du podium son orgue de barbarie et présentait avec beaucoup d'humour ses chansons, reprises en chœur par la foule.

Malheureusement au moment où Marc Perrone et Marie-Odile Chantran allaient commencer leur récital, un orage éclata. Nos artistes restèrent sur le podium

pendant que la foule se dispersait pour se mettre à l'abri sous les chapiteaux, les halls et entrées des immeubles. Au bout d'une demi-heure, les pluies cessèrent, et Marc Perrone se lança. Immédiatement l'ambiance reprit. Certains écoutaient et chantaient, d'autres dansaient. C'était la Fête. Mais à 20h30 il a fallu, avec regret, arrêter et libérer la place de la Commune. Rendez-vous en 2007.

*Jean Malécô*



#### Les numéros gagnants des bons de soutien à la Fête de la Commune sont les suivants :

1008 ; 1038 ; 1136 ; 1270 ; 1319 ; 1354 ; 1455 ; 1462 ; 1469 ; 1476 ; 1480 ; 1486 ; 1499 ; 1500 ; 1504 ; 1518 ; 1529 ; 1545 ; 1572 ; 1579 ; 1622 ; 1629 ; 1656 ; 1659 ; 1663 ; 1664 ; 1667 ; 1694 ; 1699 ; 1716 ; 1767 ; 1801 ; 1806 ; 1818 ; 1820 ; 1841 ; 1852 ; 1856 ; 1896 ; 1913 ; 1928 ; 1931 ; 1934 ; 1946 ; 1964 ; 1983 ; 1987 ; 2040 ; 2059 ; 2063 ; 2089 ; 2090 ; 2199 ; 2246 ; 2253 ; 2258 ; 2260 ; 2336 ; 2351 ; 2356 ; 2357 ; 2364 ; 2366 ; 2368 ; 2370 ; 2376 ; 2388.

Les lots sont à retirer le lundi, mercredi ou jeudi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures au siège de l'Association, en téléphonant au préalable au 01-45-81-60-54.



## La Commune s'expose au bureau de poste de Paris-Belleville



La directrice de la Poste de Paris-Belleville, sise boulevard de Belleville, a eu l'excellente idée d'organiser entre autres, à l'occasion de la fête de la Poste du 20 septembre 2006, une exposition sur la Révolution de 1871 avec les Amis de la Commune. Il faut préciser ici que ce bureau de Poste était situé auparavant non loin de là, rue Ramponeau, où l'une des dernières barricades de la Commune avait été érigée le 28 mai 1871, épisode immortalisé par ce croquis bien connu du dessinateur Albert Robida.

Durant une semaine, les usagers ont pu ainsi découvrir les portraits d'Albert Theisz - le délégué à la Poste communarde -, de Louise Michel la grande révolutionnaire, ceux de quelques héros de la Commune à Belleville - Gabriel Ranvier «Le Christ de Belleville», Gustave Flourens chef des Tirailleurs de Belleville, Zéphirin

Camélinat directeur de la Monnaie sous la Commune, habitant de Belleville, Napoléon Gaillard cordonnier bellevillois directeur général des barricades -, et des traces de l'insurrection dans ces quartiers populaires (entre autres : l'une des barricades du 18 mars, la dernière affiche de la Commune appelant les citoyens du XX<sup>e</sup> à défendre Belleville, la plaque souvenir au n° 1, de la rue de la Solidarité dans le XIX<sup>e</sup> arrondissement).

Dans une vitrine, une douzaine de livres concernant la Commune à Belleville s'offrait au regard des curieux et des amateurs, sans oublier notre carte et notre timbre révolutionnaires que l'on trouvait par ailleurs agrandis sur les murs de la poste.

*Maryse Bézagu*



**Comité de coordination.** A la demande de nombreux adhérents nous communiquons la composition du groupe coordonnant le travail des Commissions :  
Présidents : Jean-Louis Robert, Claude Willard.  
Secrétaires généraux : Pierre Biais, Pierre Korber.  
Commission culture : Maryse Bézagu.

Commission bulletin : Jacqueline Hog.  
Commission finances : Pierre Korber.  
Commission communication : Yves Lenoir.  
Commission fêtes et initiatives : Jean Malécot.  
Commission littérature : Claudine Rey.  
Alain Dalotel, Alain Rullière.

## La Poste communarde, une carte et son timbre édités par notre Association\*



Une carte - et son timbre ! - ont été édités par l'Association à l'occasion de la Fête de l'Humanité. De la première levée à la dernière, la Poste communarde, installée dans notre stand, a connu un beau succès.

C'est ainsi que, grâce à l'aimable contribution de la directrice et du personnel du bureau de poste de Paris-Belleville, un millier de ces cartes où figure la barricade élevée le 18 mars 1871 à Belleville-Ménilmontant - hauts lieux de la Commune -, et portant l'idée de la plus belle des révolutions, a pu être acheminé vers les cinq continents, avec le cachet «historique» de cette poste.

Précisons que le courrier au départ de cette poste ne présente plus habituellement ce genre d'oblitération. Continuez à faire circuler l'idée en envoyant un salut communard avec notre carte révolutionnaire!

*Cécile Renévat-Poulhès*

*Maryse Bézagu*

*Alain Dalotel*

\*Cartes timbrées :  
2,50 euros l'unité, 10 euros les 5  
(Frais de port : de 1 à 5 cartes 0,86 euro,  
de 6 à 15 cartes 1,30 euro.)  
Planche de 10 timbres : 15 euros.

# Vie de l'association

## Le 20 mai 2006, au Mur des Fédérés...



### L'œuvre sociale et la participation des étrangers à la Commune

Malgré la pluie et le vent, un millier de personnes ont participé à la célébration annuelle de la Commune au Mur des Fédérés à l'appel des Amis de la Commune et de quarante-sept organisations du mouvement associatif, syndical et politique\*. Après les dépôts de fleurs par des élus et représentants d'un grand nombre de ces organisations, Danielle Kies, présidente du Comité du Grand-duché du Luxembourg des Amis de la Commune de Paris, a prononcé une allocution écoutée avec un grand intérêt. Nous publions un résumé de cette intervention.

«Dans l'œuvre si moderne et si féconde de la Commune, nous avons choisi cette année de mettre l'accent sur deux volets essentiels : la Commune et les étrangers ; l'œuvre sociale de la Commune».

Les étrangers sont nombreux à se battre dans les rangs communards. La Commune, fait exceptionnel dans l'histoire mondiale, confie des postes dirigeants à des étrangers considérés comme des citoyens à part entière. Un Hongrois, ouvrier bijoutier, Léo Fränkel, siège au Conseil général de la Commune et fait fonction de premier ministre du Travail, inspirant la très riche œuvre sociale de la Commune. Les officiers polonais Dombrowski et Wroblewski, italien La Cécilia assument des commandements militaires. Une jeune Russe de vingt ans, Elisabeth Dmitrieff, fonde et dirige «L'Union des femmes», premier mouvement féminin de masse.

Danielle Kies a évoqué la participation des Luxembourgeois à la Commune : « Sur les 43.522 Communards arrêtés en 1871, 200 étaient nés au Luxembourg. Sur les 4.032 Communards déportés en Nouvelle-Calédonie, 30 avaient la nationalité luxembourgeoise ». Pour l'essentiel, ces immigrés luxembourgeois travaillaient dans l'ébénisterie et résidaient dans le Faubourg Saint-Antoine, un des hauts lieux de la Commune.

Après mai 1871, de nombreux Communards se sont réfugiés au Luxembourg comme en témoigne le monument funéraire élevé à la mémoire de deux d'entre eux

dans un cimetière de la ville de Luxembourg, qui donne lieu chaque année depuis 1926 à un hommage à la Commune.

A propos de l'œuvre sociale de la Commune, Danielle Kies rappelait qu'elle «parvient à concrétiser les aspirations ouvrières de l'époque : elle abolit le travail de nuit, interdit les amendes sur les salaires, établit le principe de l'égalité des salaires entre hommes et femmes, combat le chômage, réquisitionne les logements vacants, jette les fondements de l'autogestion...»

Le Front populaire, dont nous célébrons cette année le soixante-dixième anniversaire, s'est inspiré de la Commune. Près de 600.000 personnes participaient à la «Montée au Mur» du 24 mai 1936, trois semaines après la victoire électorale du Front populaire. Cette super manifestation entraînait la généralisation des grèves avec occupations d'usines. «Et ce furent, conclut Danielle Kies, les grands acquis historiques de 1936 : l'augmentation substantielle des salaires, les conventions collectives, les 40 heures, les congés payés...»

Oui, dans notre société profondément inhumaine, inégalitaire, où règnent le capitalisme sauvage, l'argent roi, le libéralisme échevelé, les idéaux et l'œuvre de la Commune demeurent un phare d'une extraordinaire luminosité».

**Yves Lenoir**



\* Associations Action, André Léo, Louise Michel, ACER, ADLPF, CER SNCF Normandie, Garibaldiens, GOF, LDH, Ligue de l'Enseignement, MRAP, Pionniers de France, Restaurant «Le Temps des Cerises» ; CGT, FSU, FO, UNEF, UNSA, Solidaires, LCR, LO, MJS, MRC, PCF, PRG, PS, PRCF, JRCE, Rouges Vifs, U2R, Les Verts.

Plusieurs de ces organisations étaient représentées à l'échelon national et par certaines de leurs fédérations, unions ou sections, locales ou départementales.

# Liberté..., d'expression

A COMMUNE  
DE PARIS-1871

## Touche pas à mon pote...



Mon pote, c'est aussi le caricaturiste de presse. Et quand il est attaqué dans son rôle d'accompagnateur attentif à l'esprit de la Démocratie, cette dernière l'est également. Voici les faits :

Exception notable à la loi de 1881 sur le délai de prescription au-delà duquel on ne peut attaquer les journaux et autres feuilles porteuses d'idées, la loi actuelle concernant «les injures à caractère raciste» autorise maintenant les assignations pour des faits remontant à douze mois. Au lieu de trois. Etant donné la tension que cela implique, on peut s'interroger sur une durée aussi longue qui fragilise la presse mais, surtout, on doit se demander ce que l'on va

mettre sous la définition dite «injure à caractère raciste» dont le potentiel est riche de déviations tendancieuses et d'utilisations opportunistes.

Aujourd'hui, la preuve est faite que l'interrogation précédente est fondée. En effet quatre assignations à comparaître ont été reçues par «Charlie Hebdo» et par son directeur Philippe Val pour «insulte à la religion musulmane». Ce qui n'a effectivement aucune justification logique ni aucun rapport avec un quelconque racisme, bien éloigné de la philosophie de l'hebdomadaire.

### Quels sont donc les faits reprochés à Charlie Hebdo ?

Cette équipe de journalistes et de dessinateurs caricature avec l'efficacité et le talent que nous savons les truqueurs, les apprentis dictateurs, les politiques prétextueux et les idéologues de tous poils, y compris les intégristes des partis politiques et des diverses religions en activité. Les Amis de la Commune qui s'honorent de la collaboration efficace d'André Gill\*, de Daumier et de quelques autres ironigraphes lors de la Commune de Paris regardent avec sympathie ces approches satiriques qui sont nécessaires aux débats. Ils soutiennent ces combats d'idées à plume armée; y compris quand Charlie fustige les tueurs intégristes, reproduit les dessins danois ayant exaspéré les fous

d'Allah et conclut avec Cabu et Mahomet -ces associés d'un court instant- «C'est dur d'être aimé par des cons».

### Comment cette synthèse, aussi efficace que désopilante, est-elle devenue un argument pour soutenir une accusation d'«injure à caractère raciste» ?

Comment la Grande Mosquée qui nous avait habitués à des approches nuancées ainsi que tolérantes et l'Union des Organisations Islamiques de France ont-elles fait de ces caricatures de graves insultes ? Questions subsidiaires : Va-t-on connaître une nouvelle période d'inquisition sous le couvert d'une loi porteuse d'ambiguïtés ? Notre justice en ac-

tion sur ce dossier à partir du 22 septembre 2006 va-t-elle également confondre la race et la religion ?

Les Amis de la Commune qui, pour cause d'un engagement initial datant de 135 années, sont vigilants sur la séparation des Eglises et de l'Etat attendent avec beaucoup d'attention les délibérations de la 17<sup>e</sup> Chambre correctionnelle sur ces assignations. Et ils rappellent, avec la conviction issue d'une expérience plusieurs fois renouvelée, que l'on ne gagne jamais à la confusion des genres ni à la lâcheté de la compromission. N'étant pas clients de l'hypothèse divine, nous nous battons pour une indépendance totale de l'Etat vis-à-vis des religions. Elle anima la Commune de Paris en 1871, mais en 2006 elle demeure un vigilant combat. Ainsi que la liberté d'expression, l'accompagnement indispensable de la Démocratie.

Claude Chanaud



\* Le samedi 14 mai 2005, les Amis de la Commune de Paris ont commémoré le 120<sup>e</sup> anniversaire de la mort d'André Gill dans les jardins du Musée de Montmartre en présence de François Cavanna, fondateur de Charlie Hebdo et sous le parrainage de Cabu. Bonjour parrain.

MON POTE,  
C'EST AUSSI  
LE CARICATURISTE  
DE PRESSE.

27



# N

## otes de lecture



### VALLÈS LE RÉFRACTAIRE\*

Jules Vallès est un journaliste engagé dans les luttes politiques et sociales d'un siècle où le capitalisme, en pleine expansion, instaure une inégalité fondamentale de la répartition des richesses.

Il est sensible à la montée du prolétariat et au développement de sa conscience de classe. Juin 48 et le coup d'état du 2 décembre 1851 sont deux événements qui vont le marquer à jamais et feront de lui, comme l'a si bien versifié Eugène Pottier :

Le Candidat de la misère

Le député des fusillés (Février 1885)

En 1887, il fonde «La Rue» où vont collaborer les principaux opposants au Second Empire. Après la proclamation de la République, il devient un des personnages les plus populaires de Belleville, adversaire redoutable du gouvernement dit de «la défense nationale».

Le 22 février 1871, il publie le premier numéro du «Cri du Peuple». Dans ce journal, écrit Pascal Samouth, il donnera une belle leçon d'internationalisme ouvrier «... J'entends le cœur des pauvres de Berlin battre à l'unisson du nôtre à travers les frontières nouvelles définies à coup de sabre ... Ne tire pas, socialiste !».

Membre de la Commune, il appartient à la minorité mais n'est inféodé à aucune formation (Blanquistes, Internationaux ou vieux Jacobins). Après l'amnistie, il n'adhère à aucun parti. Pascal Samouth le définit ainsi : «Jules Vallès a choisi le camp de la classe ouvrière, celui du socialisme révolutionnaire».

Vallès est avant tout un grand écrivain et un véritable poète. Ses descriptions de la proclamation de la Commune à l'Hôtel de Ville sont de superbes morceaux d'anthologie.

«Son œuvre est comme un étendard criblé de chevrotines, mais on y voit un coin de ciel, un rayon de soleil, un désir d'enfant, la soif d'une tendresse» (Gaston Monmousseau).

Vallès ressuscite «Le Cri du Peuple», le 28 octobre 1883. Il ouvre les colonnes de son journal à toutes les tendances de la mouvance socialiste ; les Guedistes y prendront bientôt une place prépondérante.

Oui, l'Insurgé a enthousiasmé ses lecteurs par la fougue révolutionnaire de ses brillants éditoriaux, mais ne succombons pas au charme des écrits hagiographiques trop laudatifs de ses admirateurs.

Vallès a sa part d'ombre comme chacun de nous.

Lucien Scheler, grand spécialiste de Jules Vallès, a apprécié cet écrivain de talent «cette inépuisable générosité de l'invention, cette richesse d'artiste, de bon ouvrier des Lettres» [...] «Mais sa magnificence verbale n'exempte pas Vallès de reproches mérités : on admettra difficilement ses jugements hâtifs, son hostilité mal raisonnée et suprématie à l'égard du groupe majoritaire à la Commune, ses injustes attaques contre Lissagaray, son antisémitisme.»<sup>1</sup>

Des reproches de même nature sont relevés chez Marie-Claire Bancquart, autre excellente spécialiste de Vallès. Elle le félicite pour «son souci généreux d'unir tous les hommes sans préjugés» mais, elle ajoute : «A cette générosité disons franchement qu'il existe des limites inquiétantes : Vallès est comme Proudhon antisémite, et même xénophobe à ses heures.»<sup>2</sup>

Il faut aussi signaler la conception particulière de l'amitié pratiquée par le Réfractaire. Pendant de longues années, Arthur Arnould, ancien membre de la Commune, a rendu de nombreux services à Jules Vallès mais quand, une fois, il a sollicité, à son tour, son vieil ami, celui-ci n'a pas répondu à sa demande.

Ce qui fait dire à André Wurmser, critique littéraire à l'Humanité : «Arthur Arnould ne manque pas de raisons de se plaindre de Vallès, qui lui témoigne une affection profonde et le traite à l'occasion, avec une



désinvolture blessante et exige plus qu'il ne donne». Ces quelques remarques n'ont pas pour objet de ternir l'image de Jules Vallès, mais simplement de faire de l'Insurgé un personnage humain avec ses qualités et ses défauts.

N.B. : Jules Vallès a écrit en 1880 un ouvrage peu connu intitulé *Souvenirs d'un étudiant pauvre*, il évoque sa rude adolescence et quelques épisodes d'un humour truculent sur les débuts de sa vie

sentimentale. C'était le livre préféré de Gabriel Chevallier l'auteur de *Clochemerle*.

**Marcel Cerf**

*\* La Raison, mensuel de la Libre Pensée, n° 509, pages 28-29*

*1. Préface du «Proscrit», page 26, tome IV des œuvres de Jules Vallès sous la direction de Lucien Scheler, Les Editeurs Français réunis, 1950.*

*2. Marie-Claire Bancquart, «Un homme sur les barricades», Le Monde, 3 mai 1969.*

Gérald Dittmar, un des (trop) rares éditeurs à consacrer sa production aux événements de la Commune de Paris, réédite les œuvres de Jules Vallès. Déjà paru, le premier volume de la trilogie, «L'enfant». Très belle édition illustrée de 20 eaux-fortes. A suivre...



## EMILE EUDES, GÉNÉRAL DE LA COMMUNE ET BLANQUISTE\*

Étudiant en pharmacie, blanquiste libre-penseur et anticlérical engagé, Eudes est le héros d'un livre que je recommande aux Amis de Commune. D'une part, c'est la vie d'un révolté qui sut canaliser et orchestrer l'opposition nécessaire aux puissants de l'époque, mais aussi celle d'un Français sourcilieux sur ses frontières. D'autre part, cette biographie se structure sur fond d'un pouvoir musclé où une réaction est désireuse de secouer le joug des injustices. Pour ces deux raisons, la Commune de Paris en 1871 jumela dans sa revendication la défense de la capitale contre les Prussiens avec sa fascinante construction à caractère social.

Eudes, révolutionnaire devenu général grâce à ses qualités de courage et son sens de l'organisation, participa aux deux avec un sens rare de l'engagement personnel. Le livre nous fait vivre la préparation de cette insurrection et l'affrontement avec les militaires de Thiers. Et l'intérêt de cette description réside dans une volonté évidente de respecter au mieux la vérité

historique. En effet, l'auteur ne gomme pas les différends entre les tendances politiques prenant les armes et il relate aussi bien les conflits entre les chefs que la générosité de leurs engagements.

On reproche souvent à des leaders d'opinion ou à des écrivains de dire «Armons-nous et partez», mais grâce à cette biographie, on pourra admirer combien Eudes, l'étudiant intellectuel, sut traduire sa pensée et ses plans en engagement personnel. Il l'a payé par la prison à plusieurs reprises et par une vie de révolutionnaire sous surveillance constante, aussi bien d'ailleurs par les polices républicaines que par celles du Second Empire.

Enfin, pour le clin d'œil, c'est, à ma connaissance, le seul officier dont la doctrine peut se résumer par «Ni dieu, ni maître». A lire pour un regard lucide et chaleureux sur Emile Eudes, le Résistant.

**Claude Chanud**

*\* Jean-Louis Ménard. Editions Dittmar. 35 euros.*

# N

## otes de lecture



### LA COMMUNE, L'ACTION DES FEMMES\*

La Commune de Paris rend possible la continuité de l'action des femmes pour la reconnaissance de l'égalité entre les sexes, l'abolition du capital et de toute forme d'exploitation.

Ces révolutionnaires comprennent que elles seules peuvent changer leur condition pour s'imposer sur le terrain politique. Elles ont conscience que si les femmes n'existent pas sur la scène publique, elles resteront condamnées à l'obscurité, à la dépendance, à l'infériorité.

Dès le début de la Commune, les femmes s'organisent en un mouvement aux idées progressistes pour repenser leur place dans la société. Ce combat est, malheureusement, toujours d'actualité !

Les femmes dans le monde continuent de subir des violences parce qu'elles sont des femmes : assassinats, mutilations, viols, prostitution... Et ce, bien qu'aucun précepte d'aucune nature ne puisse légitimer de tels actes envers des êtres humains.

Dans nos sociétés occidentales, malgré des avan-

cées législatives au cours du XX<sup>e</sup> siècle, les conditions hommes-femmes ne sont pas égalitaires dans les pratiques, il existe toujours deux poids, deux mesures.

Les femmes et les organisations féminines ont de bonnes raisons de rester mobilisées pour exiger l'application effective de ce qui a été obtenu concernant : l'accessibilité aux carrières professionnelles, les conditions de la vie quotidienne telles qu'elles sont organisées et financées, la parité au sein des partis politiques et de continuer la lutte contre les violences et les discriminations faites aux femmes.

Les Communardes ont payé un lourd tribut dans l'espoir de voir triompher leur idéal de démocratie. Au travers de leur exemple, il est essentiel de comprendre que chaque fois que le droit des femmes progresse, nous avançons vers un monde plus civilisé.

Patrick Cavan

\* Éditée par l'Association. 3 euros.



### LE COMMANDANT JULES VALLÈS ET LA PRISE DE LA MAIRIE DU XIX\*

Avec quel brio ! Maxime Braquet nous conte la folle équipée de Jules Vallès, commandant du 191<sup>e</sup> Bataillon de la Garde Nationale, le 31 octobre 1870. Ses hommes l'ont nommé maire de la Villette.

Devant les violentes réactions de Richard, maire officiel du XIX<sup>e</sup> et protégé du gouvernement de la Défense nationale, Vallès est contraint à le faire enfermer dans un placard. Il en résulte de fâcheuses inconvénients pour le prisonnier irascible.

Au bout de quelques heures, pour mettre fin aux imprécations menaçantes du forcené, Vallès donne l'ordre de le libérer avec cette prescription : « Passez du chlore dans l'armoire et donnez la clé des champs avec la clef des lieux ! ». Il ne faut pas s'en tenir à ce

seul épisode rabelaisien dans le récit de Maxime Braquet. La petite note sentimentale n'est pas oubliée grâce aux amours de Jules et Joséphine dans le petit logement du 19 rue de Belleville.

Dans les heures tragiques de la Semaine Sanglante, la présence fervente de « la grande blonde » reconforte intensément l'Insurgé ; et l'auteur de conclure : « Il n'y a rien de plus émouvant dans la vie échevelée des combattants révolutionnaires que ces instants d'alcôves volés ».

Marcel Cerf

\* Quartiers libres n°102, «Le Canard du XIX<sup>e</sup> et de Belleville», pages 10-11

# E

## xposition

LA COMMUNE  
DE PARIS-1871

### Paris au temps de la Commune\*



La Bibliothèque historique de la Ville de Paris présente une exposition de photos inédites, prises pendant la Commune par Hippolyte Blancard (1843-1924), un photographe amateur.

Ce riche pharmacien a réalisé une énorme quantité de clichés permettant de suivre au jour le jour le déroulement des événements depuis le Siègne de Paris jusqu'à l'été 1871.

Ces documents authentiques et parfaitement inédits sont extraits d'un fonds unique de 500 plaques de verre conservé à la Bibliothèque de la Ville de Paris.

Cette exposition d'une très grande qualité, présente plus de 80 photos et plaques stéréoscopiques d'époque tout à fait visibles

aujourd'hui grâce aux nouvelles technologies issues du numérique.

Jean Baronnet, commissaire de l'exposition, a réalisé le film «Une journée au Luxembourg» (Arte, 1994) et publié «Communards en Nouvelle-Calédonie» (Mercure de France, 1987).

*Claude Chanaud  
John Sutton*

\* Librairie de la Bibliothèque  
historique de la Ville de Paris :  
22, rue Malher, 75004 Paris.  
Tél : 01 44 59 29 60.

**CES DOCUMENTS  
AUTHENTIQUES ET  
PARFAITEMENT  
INÉDITS SONT  
EXTRAITS D'UN FONDS  
UNIQUE DE 500  
PLAQUES DE VERRE.**

Du mardi au dimanche, de 11 heures à 19 heures.  
Du 9 novembre 2006 au 4 février 2007.  
Métro : Saint-Paul



**LE BULLETIN NUMÉRO 30  
PARAÎTRA DANS LA PREMIÈRE  
QUINZAINE DU MOIS  
DE FÉVRIER 2007.  
DATE LIMITE DE REMISE  
DES ARTICLES 31 DÉCEMBRE 2006**

**LES AMIS  
DE LA COMMUNE DE PARIS**

46, rue des Cinq-Diamants, 75013 Paris

Tél. : 01 45 81 60 54

Fax : 01 45 81 47 91

e-mail :

amis@commune1871.org

Site Internet :

www.commune1871.org



Création/Réalisation :  
Jean-Marc Lefebvre  
Comité de rédaction :  
Jacqueline Hog,  
Thérèse Gourmaud,  
Eugénie Dubreuil, Marcel Cerf,  
Claude Chanaud,  
Maxime Jourdan, Yves Lenoir,  
Charles Meister, Yves Pras,  
Claude Willard  
Impression : PUBLIC-IMPRIM